



# École de l'Île d'Orléans

## Projet éducatif 2019-2022

Adopté par le Conseil d'établissement le 10 juin 2019

## Table des matières

Notre démarche de projet éducatif	Page 3
Le processus de consultation	Page 5
Notre vision et nos valeurs	Page 6
Notre contexte	Page 7
Nos enjeux	Page 9
Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles	Page 10
La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR	Page 12
Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif	Page 13

## Notre démarche de projet éducatif

Le projet éducatif 2019-2022 de l'école de l'Île d'Orléans a été élaboré tout au long de l'année scolaire 2018-2019. Dès le mois d'août, un comité « projet éducatif » a été formé par des enseignantes de chacune des bâtisses formant l'école de l'Île d'Orléans, soit Mmes Marie-Ève Cayouette et Amélie Légaré de Saint-Laurent, Mme Karine Lefrançois de Saint-Pierre et Mme Catherine Giroux de Sainte-Famille de même que Mme Maggie Blouin, technicienne en éducation spécialisée et éducatrice au service de garde, qui représentait le personnel de soutien. Les membres de l'équipe de direction faisaient également partie du comité, soit Mme Marie-Josée Dubé, directrice adjointe et M. Michel Pineau, directeur. Nous les remercions grandement pour tous les efforts déployés au cours de ce mandat.

Parmi les étapes marquantes qui ont mené le comité à réécrire le projet éducatif, notons que les membres se sont rencontrés afin de s'approprier le Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR) de la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries (CSDPS). Ils ont par la suite élaboré les sondages qui allaient être transmis aux élèves, aux parents et à tous les membres du personnel. Après interprétations, des élèves et des membres du personnel ont été questionnés via des groupes de discussions afin de bien cerner les enjeux de notre école. Suite à ces étapes, ils ont pu écrire les objectifs qui seront les principaux objets de travail des prochaines années, cela pour toute l'équipe école.

À chacune des étapes de ce processus, les membres de l'équipe école ont été consultés. De plus, les valeurs inhérentes au projet éducatif ont été élaborées en rencontre avec le personnel de l'école. L'équipe en a choisi trois pour l'ensemble des bâtisses puis, une pour chacune d'entre elles.

Ce projet sera mis en œuvre dès l'automne en mettant en place les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs. La contribution de tous (personnel, parents, élèves et partenaires de la communauté) sera nécessaire afin d'atteindre une réussite éducative à la mesure des ambitions et du potentiel de chacun de nos élèves.

Enfin, nous tenons à remercier M. Éric Leclerc pour son support et ses judicieux conseils tout au long de ce processus. Son aide fut très précieuse pour les membres du comité.

## Le processus de consultation

Groupes consultés	Élèves	Parents	Personnel	Communauté
<b>Modalités de consultation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages</li> <li>• Groupes de discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondages</li> <li>• Groupes de discussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de discussion</li> </ul>
<b>Principales préoccupations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discipline en classe</li> <li>• Climat de classe pour favoriser les apprentissages</li> <li>• Maintien de l'anglais intensif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication efficace entre l'école et la famille</li> <li>• Réussite des élèves</li> <li>• Bien-être et sécurité des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions précoces</li> <li>• Pratiques collaboratives</li> <li>• Réussite des élèves notamment en lecture, écriture et pour la compétence résoudre en mathématiques</li> <li>• Écart entre les garçons et les filles</li> <li>• Qualité de la progression des apprentissages d'un niveau à l'autre</li> <li>• Perfectionnement du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implications possibles dans l'école et le service de garde</li> </ul>

## Nos valeurs

### Nos valeurs

	Valeurs	Définition	Manifestations
Communes à l'école	Respect	Attitude et comportement de considération que l'on a pour les autres.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accepter les différences d'autrui et en tenir compte dans nos interventions quotidiennes</li> <li>• Les élèves acceptent les différences des autres à tous les niveaux</li> </ul>
	Collaboration	Action de collaborer, de coopérer et de travailler ensemble	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre à profit les forces de chacun en s'assurant de la participation et la responsabilisation de tous les membres</li> </ul>
	Engagement	Action de prendre parti et de servir ses promesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effort et investissement, se mobiliser, participer, se sentir concerné utiliser ses outils et ses acquis</li> </ul>
Saint-Laurent	Flexibilité	S'adapter aux diverses situations et circonstances du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un environnement stimulant et enrichissant pour tous</li> </ul>
Saint-Pierre	Harmonie	Bonnes relations entre les personnes, climat agréable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des relations et un dialogue sains, harmonieux et positifs</li> <li>• Bonne gestion des conflits pour être en mode solution</li> <li>• Faire preuve de tolérance, de patience et d'entraide</li> </ul>
Sainte-Famille	Coopération	Action de participer à une action commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un milieu de vie favorisant l'entraide, la collaboration et la compréhension de l'autre</li> </ul>

## Notre contexte

### Notre école

- L'école de l'Île-d 'Orléans se divise en trois bâtisses : Saint-Laurent, Saint-Pierre et Sainte-Famille. Ces dernières desservent la population des six paroisses. Les trois bâtisses forment un tout. Il y a une direction ainsi qu'une direction adjointe (présente deux jours semaine). Le territoire de l'Île a été divisé en trois bassins pour établir la clientèle de chaque bâtisse. Le milieu socioéconomique est de niveau élevé. Plusieurs familles vivent de la production agricole et de l'industrie du tourisme. Autrement, la plupart des parents travaillent à Québec ou dans les environs.
- Au total, il y a 398 élèves qui fréquentent l'école de l'Île-d 'Orléans. L'augmentation de la clientèle depuis les cinq dernières années est de 55 élèves.

### Nos élèves

- La bâtisse de Saint-Pierre dessert uniquement la paroisse de Saint-Pierre et compte 117 élèves,
- La bâtisse de Saint-Laurent dessert les paroisses de Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean ainsi que Saint-François Sud. L'école compte 209 élèves.
- La bâtisse de Sainte-Famille dessert la paroisse Sainte-Famille et celle de Saint-François Nord et compte 72 élèves,
- La clientèle de l'école de l'Île-d 'Orléans est répartie de la façon suivant:

Niveau	École	Saint-Laurent	Saint-Pierre	Sainte-Famille
Préscolaire	54	31	13	10
1 <sup>e</sup> année	58	29	14	15
2 <sup>e</sup> année	60	34	17	9
3 <sup>e</sup> année	57	36	22	9
4 <sup>e</sup> année	51	24	17	10
5 <sup>e</sup> année	69	35	20	14
6 <sup>e</sup> année	39	20	14	5
<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>209</b>	<b>117</b>	<b>72</b>

- Le pourcentage d'élèves EHDAA est de 1,2 %.
- Le pourcentage d'élèves ayant un plan d'intervention est de 10.8 %.

## Notre offre de service

- Le programme particulier offert à notre école est l'anglais intensif pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. De plus, pour l'ensemble des élèves de l'école, il y a le projet plein air qui regroupe un ensemble d'activités dont le but est d'inciter les jeunes à bouger et à adopter un mode de vie sain. Les activités sont le cross-country, deux sorties de ski alpin, la fête de l'hiver, l'activité de lancement des cubes énergie et le Défi de l'Île (une course de 4 km, qui en est à sa 10<sup>e</sup> édition en 2019).
- Nos activités parascolaires sont les suivantes: cheerleading, volley-ball, multi sports, patin sur glace, vocalies, aide aux devoirs, etc.

## Nos ressources

- Sept titulaires à la bâtisse de Saint-Pierre, 11 titulaires à la bâtisse de Saint-Laurent et cinq titulaires à la bâtisse de Sainte-Famille
- Sept spécialistes dont deux en éducation physique, deux en anglais et trois en musique qui enseignent dans les trois bâtisses.
- Une orthopédagogue (100%) pour la bâtisse de Saint-Laurent et Saint-Pierre et une deuxième orthopédagogue (40%) pour la bâtisse de Sainte-Famille et Saint-Pierre.
- Les professionnelles sont réparties de la façon suivante: une psychologue qui dessert les trois bâtiments à 40% (remplacée cette année par une psychoéducatrice 3 jours par semaine). Une orthophoniste pour les trois bâtisses à 40%.
- Trois enseignantes jouent le rôle de LEAD dans notre école, soit un accompagnement de proximité pour les enseignant(e)s qui ont des questionnements au niveau de la gestion de classe ou de soutien d'ordre pédagogique.
- Deux enseignant(e)s sont des leaders technos pédagogiques. Ils soutiennent les collègues dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.
- Quatre technicien(e)s en éducation spécialisée. Une TES-école dans chaque bâtisse et un TES accompagnement classe à la bâtisse de St-Pierre.
- Une animatrice à la vie spirituelle et l'engagement communautaire.
- Le service de garde compte une technicienne, une éducatrice classe principale et 16 éducatrices.
- Nos ressources technologiques: toutes les classes sont équipées d'un tableau numérique interactif, de minimalement deux ordinateurs. Chaque bâtisse possède au moins 25 ordinateurs portables et 20 iPads. De plus, la robotique fait son entrée à l'école avec différents modèles de robots adaptés aux capacités des élèves.

- **Nos enjeux**

**Enjeu 1 : Les compétences en français « lecture et écriture »**

- Bien que les élèves réussissent bien, les résultats supérieurs à 76% des élèves pour les compétences Lire et Écrire sont inférieurs à la moyenne CSDPS.

**Enjeu 2 : La compétence en mathématique « résoudre »**

- Les résultats des élèves pour la compétence Résoudre sont inférieurs à la moyenne CSDPS.

**Enjeu 3 : Les écarts d'un niveau à l'autre dans toutes les matières**

- Des variations au niveau des résultats sont observées lors du passage d'une année à l'autre et sont plus marquées d'un cycle à l'autre.

**Enjeu 4 : L'écart dans la réussite des garçons et des filles**

- Des écarts notables sont remarqués lorsque les résultats des garçons sont comparés à ceux des filles, notamment en français.

**Enjeu 5 : Les pratiques collaboratives**

- Le personnel, tant du service de garde qu'à l'école, souhaite un aménagement du temps permettant une concertation et une collaboration optimales.



## Nos enjeux, nos orientations, nos objectifs, nos indicateurs et nos cibles

Enjeu	Objectif	Indicateur	Situation actuelle	Cible (2022)		
<b>Orientation 1 : Favoriser la réussite de tous les élèves en français et en mathématiques</b>						
<b>Les compétences en français « lecture et écriture »</b>	Augmenter le pourcentage des élèves ayant 76% et + dans les compétences «lecture et écriture»	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des élèves ayant 76% et + dans la compétence lecture</li> <li>Pourcentage des élèves ayant 76% et + dans la compétence écriture</li> </ul>	An	L	É	Augmentation annuelle à tous les niveaux
			1	84	83	
			2	76	74	
			3	62	58	
			4	68	55	
			5	52	53	
			6	57	54	
<b>La compétence en mathématique « résoudre »</b>	Augmenter le pourcentage des élèves ayant 76% et + dans la compétence résoudre en mathématique pour tous les élèves du 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pourcentage des élèves ayant 76% et + dans la compétence résoudre en mathématique</li> </ul>	An	R	Augmentation annuelle à tous les niveaux	
			3	57		
			4	62		
			5	55		
			6	63		
<b>Les écarts d'un cycle à l'autre en français et en mathématique</b>	Réduire l'écart entre les cycles des pourcentages d'élèves ayant 76% et + en français et en mathématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'écart entre les cycles des pourcentages d'élèves ayant 76% et + en français et en mathématique</li> </ul>		1-2	2-3	Réduction annuelle des écarts
			L	14	16	
			E	16	2	
			Ra	20	15	
Ré	7	6				
<b>L'écart dans la réussite des garçons et des filles</b>	Réduire l'écart entre le pourcentage des garçons et de filles ayant 76% et + à chaque niveau en français	<ul style="list-style-type: none"> <li>Écart entre le pourcentage des garçons et de filles ayant 76% et + à chaque niveau en français</li> </ul>	An	Écart	Réduction annuelle des écarts	
			1	10		
			2	10		
			3	9		
			4	15		
			5	17		
			6	16		
<b>Orientation 2 : Favoriser la concertation et l'harmonisation des pratiques entre tous les intervenants</b>						
<b>Les pratiques collaboratives</b>	Augmenter le nombre de rencontres formelles de concertation/collaboration entre les enseignants ainsi qu'entre l'équipe école et le service de garde afin d'harmoniser les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rencontres entre les enseignants</li> <li>Nombre de rencontres entre le personnel école et celui du service de garde</li> </ul>	Données à venir à l'an un	Augmentation annuelle des rencontres et du taux de satisfaction		

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de satisfaction au regard des rencontres</li> </ul>		
<b>Orientation 3 : Développer un mode de vie sain et actif</b>				
<b>Activité physique au primaire</b>	Augmenter le temps d'activité physique par jour à tous les cycles du primaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de minutes par jour pendant lesquelles les élèves bougent au préscolaire</li> <li>• Nombre de minutes par jour pendant lesquelles les élèves bougent au 1er cycle</li> <li>• Nombre de minutes par jour pendant lesquelles les élèves bougent au 2e cycle</li> <li>• Nombre de minutes par jour pendant lesquelles les élèves bougent au 3e cycle</li> </ul>	Données à venir	60 minutes par jour

## La cohérence de notre projet éducatif avec le PEVR

- Lors de l'élaboration des sondages destinés aux différents groupes concernés (parents, élèves, personnel et communauté), nous avons choisi des questions en lien avec les orientations du PEVR :
  - **Orientation 1 – Services de qualité**
  - **Orientation 2 – Accès à des ressources diversifiées**
  - **Orientation 3 – Concertation et collaboration**
  - **Orientation 4 – Cohérence et continuité des interventions**
  - **Orientation 5 – Qualité de la langue (population adulte)**
  - **Orientation 6 – Activité physique (primaire)**
  
- Nos enjeux de réussite scolaire ont été identifiés à partir des quatre objectifs du PEVR :
  - **Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION** : Augmenter le taux de diplomation et qualification des élèves après 7 ans au secondaire
  - **Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE** : Réduire les écarts de réussite (garçons-filles, EHDAA, immigrants)
  - **Objectif 3 – CHEMINEMENT SCOLAIRE** : Réduire le retard des élèves à l'entrée au secondaire
  - **Objectif 4 – QUALITÉ DE LA LANGUE** : Augmenter le taux de réussite aux épreuves MEES d'écriture (4<sup>e</sup> année, 6<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> secondaire)

Enjeux de notre projet éducatif	Orientations ou objectifs du PEVR
Compétence en français «lecture et écriture»	○ <b>Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION</b>
La compétence en mathématique « résoudre »	○ <b>Objectif 1 – DIPLOMATION ET QUALIFICATION</b>
L'écart dans la réussite des garçons et des filles	○ <b>Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE</b>
Les écarts d'un niveau à l'autre dans toutes les matières	○ <b>Objectif 2 – ÉCARTS DE RÉUSSITE</b>
Les pratiques collaboratives	○ <b>Orientation 3 – Concertation et collaboration</b>
Activité physique au primaire	○ <b>Orientation 6 – Activité physique (primaire)</b>

## Le suivi et l'évaluation de notre projet éducatif

### A) Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le conseil d'établissement doit transmettre le projet éducatif à la Commission scolaire au plus tard le 14 juin 2019 et la Commission scolaire dispose d'un délai de 60 jours pour demander que des modifications y soient apportées ou pour en différer la publication.
- Le conseil d'établissement diffuse le projet éducatif auprès des élèves et du personnel une fois le délai de 60 jours expiré. Il le dépose également dans le site Internet de l'établissement, en version PDF, pour que toute personne intéressée puisse y avoir accès rapidement.
- Le projet éducatif est présenté à l'assemblée générale annuelle des parents en début d'année.

### B) Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

L'établissement doit ensuite mettre en œuvre les engagements pris dans le projet éducatif en suivant les étapes suivantes :

- Convenir annuellement avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis.
- Faire approuver les moyens retenus par la direction de l'établissement.
- Élaborer des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.
- Adapter, au besoin, les moyens selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.
- Poursuivre le travail avec les membres du conseil d'établissements et les collaborateurs engagés dans l'élaboration du projet éducatif : les tenir informés en leur présentant les moyens retenus et les résultats obtenus. Les moyens retenus n'ont pas à être approuvés par ces personnes.
- Mettre à jour le projet éducatif, au besoin.
- Entreprendre les travaux d'élaboration du prochain projet éducatif durant l'année 2021-2022.

### C) Reddition de compte du projet éducatif

- La reddition de compte consiste à évaluer le projet éducatif et à présenter le résultat de cette évaluation à la communauté.
- L'établissement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ces engagements.
- L'évaluation du projet éducatif se fait sur une base annuelle.
- Le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus.